



## Compte rendu de la conférence du 30 octobre 2020 avec la Direction locale

Suite au confinement décrété par le gouvernement à compter du jeudi 29 octobre minuit, la Direction nous a convié à une réunion pour faire un point sur les mesures qui allaient être mises en place.

- **L'attestation de déplacement professionnel** a été transmise ce vendredi matin aux chefs de service.

Cependant, la Direction nous a indiqué que les cartes professionnelles suffiraient pour justifier les déplacements professionnels.

Les attestations ont été mises en ligne sous Ulysse 76, onglet « [Covid](#) ».

- La Direction va envoyer un message ce vendredi après-midi à l'ensemble des agents pour faire un premier point sur :

Le respect des gestes barrières

Les attestations de déplacements,

Le recours au télétravail

La précision du périmètre des agents en ASA.

- Pour rappel, **le message Directeur Général de ce jour vendredi 3 octobre** : « Les autorisations spéciales d'absence (ASA) ne seront délivrées que dans des cas strictement limités de personnes vulnérables ne pouvant pas télétravailler, et de manière temporaire, pour les agents sans moyen de télétravail qui seraient cas contact ou devraient assurer la garde d'enfants dont l'établissement est temporairement fermé et en l'absence de toute solution alternative ».

- **La restauration collective** pour les restaurants administratifs du Havre et de Rouen est maintenue avec un renforcement des règles sanitaires.

Une réflexion est menée pour inciter les collègues à déjeuner avant 12h15 et après 13h15.

- **Les formations en continu** sont annulées à partir de la semaine prochaine.

Les réunions à plus de 10 participants seront mixtes (présentiels et audios).

Nous avons alors posé la question du maintien du CTL du 5 novembre prochain dont un des points est le vote du projet Nouveau Réseau de Proximité.

- **L'intersyndicale a demandé un report de la réforme NRP et par conséquent de ce CTL.**

**NOUS AVONS DEMANDE LE REPORT DE CE CTL APRES LA CRISE SANITAIRE.**

- Les priorités doivent être clairement établies et pour l'intersyndicale, ce projet n'est pas la priorité du moment. Nous devons être concentrés sur la lutte contre cette épidémie.

- Lundi matin 2 novembre, la Direction locale organise une audio conférence avec les chefs de service pour préciser le fonctionnement des services dans cette crise sanitaire, et notamment sur l'organisation du télétravail.

Comme l'indique le secrétariat général, **le recours au télétravail doit pouvoir se faire au maximum.**

Actuellement 400 agents sont équipés pour télétravailler et 134 ont reçu un avis positif de la Direction et devraient être prochainement équipés pour télétravailler.  
La dotation en équipement est suffisante pour faire face aux demandes.  
En cas de problèmes sur ce point du télétravail, n'hésitez pas à nous contacter.

- **L'accueil du public est maintenue mais seulement sur rendez-vous**, sauf pour la trésorerie de Rouen CHU, située dans l'enceinte des locaux du centre hospitalier.

Des affiches ont été réalisées pour indiquer la marche à suivre aux usagers pour pouvoir entrer en contact avec nos services, soit pour la partie impôts, soit pour la partie secteur local avec le numéro de la trésorerie.

Pour les SIP-SIE, ce sera un numéro en 0809..... Espérons que les plateformes ont été bien dimensionnées. Sinon, les usagers appelleront les numéros de la trésorerie.

Gare aux engorgements, surtout en cette période de l'année.

- Un nouveau logo apparaît et remplace l'ancien pour le plan vigipirate : on passe d'un « vigipirate renforcé » à un « vigipirate urgence attentat ». Une note est en cours de finalisation pour voir les incidences dans les services.

Nous avons demandé que cette note soit diffusée à l'ensemble des agents et que les chefs de service fassent un point avec leurs agents.

- **Lundi 2 novembre, des facilités horaires seront accordées si la rentrée scolaire est reportée à 10h pour rendre un hommage au professeur assassiné la rentrée scolaire.**